

REVUE DE PRESSE DU 1 AVRIL 2008

Charité bien ordonnée...

La Conférence régionale des élus propose au gouvernement de distribuer la matière ligneuse prioritairement aux entreprises qui transforment le bois dans la région.

En réaction au Livre Vert du ministre des Ressources naturelles, la CRÉ accepte que soit modifié le régime forestier actuellement basé sur le principe des Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier.

Toutefois, l'organisme s'oppose à ce qu'une partie de la matière ligneuse soit distribuée au plus offrant, sans égard au lieu de transformation, tel que le propose le ministre Claude Béchar.

Le directeur général de la Conférence régionale des élus, Gilbert Scantland, explique que la proposition vise à donner plus de chances aux entreprises qui transforment le bois dans la région et qui offrent de l'emploi aux Gaspésiens.

Par ailleurs, la CRÉ propose au gouvernement de réglementer le travail sylvicole et les conditions qui l'entourent. Selon le président de la Conférence des élus, Bertrand Berger, les travailleurs sylvicoles ont déjà trop subi les impacts de la crise forestière.

Ainsi, selon ce que suggère la Conférence régionale des élus, les travailleurs devraient posséder un certificat de compétence à l'embauche, ce qui leur permettrait d'obtenir des conditions de travail normées. (CIEU-FM)

Pêche au crabe - Les bateaux toujours hors de l'eau

La pêche au crabe ouvre officiellement le 1er avril dans l'estuaire, mais cette année les crabiers ne peuvent sortir à cause des glaces.

Une situation exceptionnelle, selon le président de l'Association des crabiers de l'estuaire, René Landry. « Ça fait peut-être 10 ans qu'on n'a pas vu ça. On décollait le 1er avril facilement ou même l'an passé, on a décollé le 27 ou le 28 mars », commente M. Landry. Pour le moment, les crabiers de la zone 17 sont toujours hors de l'eau, alignés sur le quai de Rimouski.

Il y a environ 2 km de glaces qui bloquent l'accès au chenal au sud du fleuve, mais si la nature collaborait, la situation pourrait évoluer rapidement. « Ça prendrait un petit vent d'est pour que la mer grouille un peu pour casser ça. C'est épais, mais ça ne prendrait pas grand-chose pour qu'on soit prêts », ajoute M. Landry.

La situation des glaces est revue tous les trois jours.

Cette année, les pêcheurs de la zone comprise entre Trois-Pistoles et Rivière-à-Claude du côté sud du fleuve et des Escoumins à Pointe-des-Monts au nord ont subi une baisse des quotas de 25 %. Depuis deux ans, les quotas ont diminué de 50 %. « C'est sûr et certain qu'il y en a qui vont presque payer pour travailler cette année », commente M. Landry.

Ce dernier admet que les pêcheurs n'ont pas le choix de diminuer leurs prises s'ils veulent protéger leur gagne-pain. René Landry croit par contre que ces baisses n'auront pas d'impact sur le prix.

Au cours des prochaines semaines, les 23 bateaux de la zone 17 rapporteront 1430 tonnes de crabes des neiges. Une fois cuites, les fameuses pinces devraient se vendre autour de 9 \$ la livre. (Radio-Canada)

Le Québec, paradis des cyclistes

La plus belle route cyclable au monde est au Québec, selon la National Geographic Society. La Route verte, qui sillonne la province d'un bout à l'autre, trône en effet tout en haut du palmarès des 10 voies cyclables les plus intéressantes de la planète dans le plus récent ouvrage de la prestigieuse société américaine, *Journeys of a Lifetime*.

Coiffant des routes mythiques d'Amérique et d'Europe, cette voie cyclable de quelque 4000 kilomètres est célébrée pour son étendue, la diversité de ses panoramas et la qualité de sa signalisation.

«Le terrain et les points de vue varient grandement, des calmes étendues le long du fleuve Saint-Laurent aux panoramas des montagnes dans les Laurentides», écrit-on.

Le top 10 de National Geographic se veut, en quelque sorte, un tour du monde des plus longues et plus belles routes cyclables, du Vietnam à l'Afrique du Sud en passant par les États-Unis.

Les férus de voyage seront ainsi surpris de retrouver, derrière la Route verte, des parcours comme l'étape traditionnelle Luchon-Bayonne du Tour de France, la Gran Fondo Campagnolo, en Italie, ou la Ruta Austral, au Chili.

Dans sa préface, le rédacteur en chef du National Geographic Traveler Magazine, Keith Bellows, précise que cet ouvrage présente les 500 plus beaux voyages au monde.

Le maître d'œuvre de la Route verte, l'organisme Vélo Québec, est à la fois surpris et enchanté par cette mention, qui couronne plus de 10 ans de travail. «C'est très emballant de se retrouver dans le livre du National Geographic, s'est réjoui Jean-François Pronovost, directeur général. Cela nous encourage à poursuivre le parachèvement de la Route verte et à en assurer son entretien.»

Car la Route verte a beau avoir été officiellement inaugurée en août 2007, elle n'est pas encore achevée. Le parcours doit s'étirer, à terme, sur 4366 kilomètres, dont 90% sont actuellement accessibles. La fin des travaux est prévue pour 2011.

Il s'agit d'un doublé pour le concepteur du projet, Vélo Québec. La semaine dernière, l'organisme s'est en effet vu décerner, à nouveau pour sa route panquébécoise, le prix Ulysse, dans la catégorie «activités de plein air et de loisir» des Grands Prix du tourisme québécois.

Cela s'ajoute à d'innombrables mentions dans des revues spécialisées ces dernières années, comme *Adventure Cyclists*, *Rails-to-Trails* et surtout, la réputée *Bicycling*. Il s'agit en quelque sorte d'une mission accomplie, pour Vélo Québec, l'organisme ayant travaillé fort l'an dernier pour attirer des journalistes étrangers.

«L'idée était de sonner une cloche aux touristes, de les convaincre que Québec égale vélo, a précisé M. Pronovost. On peut aujourd'hui se réjouir de voir la Route verte accéder au club des grandes véloroutes de la planète!»

Cela est d'autant plus vrai que la Route verte, envisagée au départ comme l'une des longues voies cyclables au monde, a depuis rencontré une bonne concurrence. Le tournant du millénaire a en effet marqué l'inauguration de nombreuses routes d'envergure.

La Grande-Bretagne jouit aujourd'hui d'un circuit de quelque 10 000 km, le National Cycle Network. La Véloroute de la mer du Nord compte près de 6000 km. Et EuroVelo 6, qui s'étire de l'Atlantique à la mer Noire, offre environ 4000 km de voies cyclables.

La Route verte s'inscrit d'ailleurs dans la tradition des grands itinéraires cyclables mondiaux, lesquels sont habituellement conçus pour relier des routes existantes.

Au Québec, par exemple, la Route verte emprunte autant des voies ferrées abandonnées, des emprises hydroélectriques, que des accotements de routes ou des pistes cyclables en site propre.

Il a été impossible de joindre la National Geographic Society, hier. (La Presse)

Négociations sur le prix de la crevette, pêche retardée à cause de la glace

Suite à un vote serré des pêcheurs de Gaspé, la semaine dernière, qui se sont prononcés sur les dernières offres, tout porte à croire que la vente de crevette à des usines de Terre-Neuve pourra être évitée cette année.

A Rivière-au-Renard, la glace empêche toujours la mise à l'eau de la plupart des bateaux de crevette. Même s'il y a un va-et-vient sur le quai, les pêcheurs ne veulent pas donner d'entrevue à la caméra, pour ne pas nuire aux négociations qui se poursuivent. Ils se sont prononcés jeudi dernier sur les dernières propositions.

On leur offrait 52 cents pour la grosse crevette, soit 6 cents de plus que le prix proposé en début de saison l'an dernier. Neuf pêcheurs ont voté pour, 9 contres, et un vote a été annulé, si bien qu'ils devront à nouveau se prononcer cette semaine.

Selon nos informations, on risque fort probablement d'éviter l'impasse de l'an dernier. Tout d'abord, parce que les prix sur la table s'apparentent à ceux des usines de Terre-Neuve et aussi que les longs voyages en mer, loin des familles et le prix élevé du carburant pourraient venir peser dans la balance.

Les industriels disent aussi avoir plus de marge de manoeuvre pour offrir de meilleurs prix.

" Nos offres ont été augmentées par rapport à l'an dernier. On sait qu'il y a une remontée tranquille, ce n'est pas un saut important du prix de la crevette, mais on remarque une certaine hausse des prix sur les marchés, alors il faut y aller au même rythme que les hausses qui arrivent, " soutient le directeur de l'Association québécoise des industriels de la pêche, Jean-Paul Gagné.

De passage à Rivière-au-Renard il y a 2 mois, le député conservateur, Luc Harvey, avait ouvert la porte à une diminution du coût des permis, mais à la veille du début de la saison, aucune nouvelle de ce côté pour les pêcheurs. (CIEU-FM)

Commentaires du RNCREQ sur le Livre vert de la forêt :

L'aménagement forestier durable comme fil conducteur du régime forestier

2008-04-01 11:04 - Communiqué de presse

Montréal, le 1er avril 2008 – / LBR.ca / - Faire de l'aménagement forestier durable le fil conducteur de la réforme de la gestion forestière au Québec, telle est la position soutenue par les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) dans leur mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur le Livre de la forêt. Pour eux, les critères d'aménagement forestier durable doivent être intégrés au cadre légal et réglementaire.

Dans le même esprit, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) demande au gouvernement de renforcer les énoncés portant sur les aires protégées afin d'assurer la représentativité des territoires. « Une fois le 8% d'aires protégées atteint, nous sommes d'avis que le gouvernement devra réaliser une analyse de carence du réseau québécois d'aires protégées afin d'évaluer les manques en terme de représentativité de la biodiversité, et conséquemment identifier de nouveaux territoires pour pallier ces lacunes. Cela est non seulement nécessaire afin de garantir la qualité du réseau québécois d'aires protégées, mais il s'agit également d'un préalable à toute mise en oeuvre de l'aménagement intensif sur le territoire québécois » a mentionné Daniel Groleau, porteparole du RNCREQ en matières de forêts. Sans pour autant s'opposer à une stratégie d'intensification de l'aménagement forestier, le RNCREQ soutient que celle-ci devra nécessairement se traduire par des gains en conservation.

Le RNCREQ note que la notion d'aménagement écosystémique demeure très mal définie au sein du Livre vert. Selon lui, l'application de l'aménagement écosystémique à l'échelle de la province devrait s'inspirer de l'expertise acquise dans le cadre des projets pilotes actuellement en cours au Québec, de façon à ce que la biodiversité et la viabilité de l'ensemble des écosystèmes forestiers soient respectés prioritairement, tout en répondant aux besoins socio-économiques et en respectant les valeurs sociales du milieu.

Concernant la mise aux enchères du bois, le RNCREQ a tenu à rappeler que les stratégies semblables visant la recherche du plus bas prix final au consommateur ont tendance à créer des externalités environnementales. Ainsi, les gouvernements devront intervenir et conditionner les marchés afin que les prix intègrent le mieux possible les coûts environnementaux liés à l'aménagement forestier.

Conformément à la proposition du Livre vert, le RNCREQ est d'avis que la régionalisation de la planification forestière, si elle se réalise dans le respect de certains critères fondamentaux, peut représenter une bonification intéressante pour le régime forestier du Québec. Comme les intervenants régionaux sont généralement réputés avoir un niveau d'attachement et une connaissance plus fine de leur territoire forestier, une gestion forestière à cette échelle s'avère par conséquent souhaitable. Celle-ci doit toutefois fournir des garanties en matière d'imputabilité et de gestion transparente, responsable, éclairée, équitable et représentative.

En terminant, le RNCREQ tient à rappeler que la réforme du régime forestier devra tableer sur les consensus établis lors du Sommet sur l'avenir du secteur forestier de décembre dernier et continuer à se réaliser dans un esprit de dialogue entre les organisations environnementales et les autres intervenants du secteur forestier. La fin de la crise forestière et l'instauration d'une nouvelle gestion forestière au Québec passeront inévitablement par une adhésion des organisations environnementales aux différents principes mis de l'avant. La transparence et la

consultation sont ainsi de mise pour assurer un contexte social favorable aux changements qui s'annoncent.

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ, www.rncreq.org) a pour principal mandat d'être le porte-parole des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s'agit d'un réseau unique de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Chantal Rainville, responsable des communications du RNCREQ

Tél. : (418) 522-0006, poste 2222 ou cell. (418) 254-6938

chantal.rainville@rncreq.org

(lbr.ca)